



Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 24 mai 2021

WFP/EB.A/2021/7-A/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation en 2020

### Introduction

On trouvera dans le présent document la réponse de la direction au cinquième rapport annuel sur l'évaluation établi par le Bureau de l'évaluation en application de la politique en matière d'évaluation (2016-2021)<sup>1</sup>.

La direction note que le Bureau de l'évaluation reste déterminé à faire en sorte que la fonction d'évaluation soit exercée de manière efficace et efficiente, compte tenu du rôle essentiel qu'elle joue à l'échelle du PAM à l'appui de l'apprentissage, de l'application des principes de responsabilité et de transparence et de la performance et des résultats d'ensemble.

Elle note aussi les progrès réalisés par le Bureau de l'évaluation au regard des effets directs énoncés dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021) et pour se conformer à l'orientation stratégique de PAM et à l'évolution de son environnement opérationnel, et ce en dépit des problèmes rencontrés en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19.

La direction accueille avec un grand intérêt le contenu du rapport annuel sur l'évaluation et convient qu'il importe de dessiner les perspectives d'évolution de la fonction d'évaluation et de mettre l'accent sur les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

La présente réponse porte sur les principales activités et avancées réalisées dans le domaine de l'évaluation qui ont facilité la prise de décisions reposant sur des données factuelles en 2020 et contribué à renforcer la base de connaissances du PAM et l'obligation redditionnelle dans les trois domaines ci-après, qui reprennent la structure du rapport annuel:

- I. Évaluations permettant au PAM de prendre des décisions fondées sur des données factuelles, compte tenu de son orientation stratégique et de l'évolution du contexte opérationnel dans son ensemble;
- II. Performance globale de la fonction d'évaluation au PAM;
- III. Perspectives d'évolution de la fonction d'évaluation et domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

<sup>1</sup> WFP/EB.2/2015/4-A/Rev.1.

### Coordonnateurs responsables:

M. A.-R. Qureshi  
Directeur adjoint par intérim  
Division de la planification et de la performance  
institutionnelles  
tél.: 066513-2960

Mme J. Nyberg  
Directrice adjointe  
Division de la planification et de la performance  
institutionnelles  
tél.: 066513-3162

## I. Évaluations permettant au PAM de prendre des décisions fondées sur des données factuelles

1. La direction se félicite que le PAM souscrive à la définition de l'évaluation retenue dans le système des Nations Unies, selon laquelle cette fonction répond à deux objectifs qui se renforcent mutuellement: rendre compte de l'action menée et favoriser l'apprentissage.
2. Pour faciliter l'adoption progressive des normes de couverture énoncées dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021), la planification des évaluations et l'affectation de ressources à cet effet sont intégrées dans le Plan stratégique du PAM pour 2017-2021<sup>2</sup>, la politique du PAM en matière de plans stratégiques de pays (PSP)<sup>3</sup>, le cadre de financement<sup>4</sup> et le cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021<sup>5</sup>.

### Évaluations centralisées

3. Le programme d'évaluations centralisées est mis en œuvre par le Bureau de l'évaluation. Il est conçu de façon à être le plus utile possible au regard de la programmation du PAM, laquelle est en constante évolution. La direction se félicite que les thèmes, le calendrier et les modalités des évaluations soient décidés en fonction de l'utilité stratégique, de la demande, des délais à respecter pour éclairer la prise de décisions, des risques, des lacunes dans les connaissances, de la faisabilité et de l'évaluabilité.
4. Malgré la pandémie de COVID-19, qui a eu des répercussions sur les programmes et les évaluations du PAM dans le monde entier, le Bureau de l'évaluation a rigoureusement planifié et géré toutes les évaluations centralisées prévues pour 2020, répondant ainsi aux besoins du PAM en matière d'obligation redditionnelle et d'apprentissage, tout en cherchant à alléger autant que possible la tâche du personnel chargé des opérations et des partenaires du PAM. Vingt-quatre évaluations ont été achevées ou se sont poursuivies et une évaluation conjointe sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome a débuté. Par ailleurs, la direction prend note que les travaux relatifs à 38 évaluations confirmées débiteront ou se poursuivront en 2021, de même qu'une évaluation conjointe.
5. La direction note l'intérêt stratégique de l'évaluation de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020)<sup>6</sup> qui a été présentée à la session annuelle de 2020 du Conseil d'administration et servira à éclairer l'élaboration d'une politique actualisée. Les résultats des analyses des activités se rapportant à l'égalité des sexes devraient aussi servir à éclairer les examens à mi-parcours et les évaluations des PSP et, en fin de compte, l'élaboration de nouveaux PSP.
6. Les préparatifs de l'évaluation de la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire du PAM<sup>7</sup> ont débuté à la fin de 2019; toutefois, du fait de la pandémie, il a fallu revoir la méthode et le calendrier, et le rapport sera présenté au Conseil en novembre 2021. La direction est consciente de l'importance de cette évaluation dans la perspective de l'intensification de la collaboration entre le PAM et les pays en développement en vue de faciliter les progrès et d'appuyer les efforts déployés par les pays en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
7. La direction note également que le Bureau de l'évaluation va lancer, en 2021, l'évaluation de la politique adoptée en 2013 concernant le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition<sup>8</sup>. Cette évaluation, qui avait été reportée en raison de problèmes de ressources, arrive à point nommé puisque le PAM a reçu le prix Nobel de la paix en 2020.
8. La direction apprécie à leur juste valeur les évaluations stratégiques, qui portent sur des thèmes fondamentaux au regard de l'orientation stratégique du PAM. L'évaluation stratégique du financement des activités du PAM pour 2014-2019 a été présentée au Conseil à sa session annuelle de 2020. Elle a porté sur toutes les sources de financement et débouché sur huit recommandations, qui ont toutes été acceptées, y compris celle concernant la nécessité de préciser les ambitions, les priorités et les approches en matière de financement dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan stratégique.

---

<sup>2</sup> WFP/EB.2/2016/4-A/1/Rev.2.

<sup>3</sup> WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1.

<sup>4</sup> WFP/EB.2/2015/5-C/1.

<sup>5</sup> WFP/EB.2/2018/5-B/Rev.1.

<sup>6</sup> WFP/EB.A/2015/5-A.

<sup>7</sup> WFP/EB.A/2015/5-D.

<sup>8</sup> WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1.

9. Deux autres évaluations stratégiques, qui étaient en cours en 2020, seront présentées au Conseil à la mi-2021 et au début de 2022. La première porte sur la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), compte tenu de l'importance croissante accordée aux repas scolaires dans les priorités définies par le PAM pour la période 2017-2022, eu égard à son rôle de chef de file dans ce domaine. Elle vise à déterminer la pertinence de la politique d'alimentation scolaire du PAM<sup>9</sup> actuellement en vigueur; ses résultats permettront d'éclairer la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en matière d'alimentation scolaire pour 2020-2030 et, éventuellement, l'élaboration d'une nouvelle politique en la matière.
10. La seconde évaluation stratégique porte sur l'utilisation des technologies par le PAM dans les environnements difficiles. Elle vise à déterminer, d'une part, si le PAM a déployé avec efficacité les applications des technologies de l'information et des communications les mieux à même d'améliorer les résultats en matière de gestion et d'exécution des programmes dans les environnements difficiles et, d'autre part, si des mesures efficaces sont en place pour atténuer et gérer les risques qui pèsent sur les opérations et les populations du fait de l'utilisation de technologies et de données numériques.
11. La direction prend note qu'en 2021, le Bureau de l'évaluation a prévu de mener une évaluation stratégique combinée des politiques en matière de nutrition et de lutte contre le VIH/sida. L'évaluation du changement organisationnel qui était prévue a été reportée, les priorités pour 2020 ayant été redéfinies. Elle sera envisagée dans le programme de travail du Bureau de l'évaluation pour 2022 et au-delà, compte tenu de l'examen des priorités relatives aux évaluations stratégiques qui sera mené en 2021, qui seront déterminées en fonction du nouveau plan stratégique.
12. La direction attache une grande importance aux évaluations de PSP, qui sont menées l'avant-dernière année de leur mise en œuvre afin d'évaluer et d'appréhender les progrès accomplis au regard des résultats escomptés. Ces évaluations sont les principaux instruments d'obligation redditionnelle et d'apprentissage dont dispose le PAM pour ce qui est des interventions qu'il mène au niveau des pays. Cinq évaluations de PSP lancées en 2019 ont été achevées. Ces évaluations portaient sur les PSP pour le Cameroun, la République démocratique du Congo [PSP provisoire (PSPP)], l'Indonésie, le Timor-Leste et le Bangladesh.
13. La direction prend acte des principaux enseignements tirés de ces premières évaluations de PSP. Si le PSP constitue un levier efficace pour améliorer l'orientation et la convergence stratégiques, la signature apposée par le gouvernement sur le document ne suffit pas à garantir une prise en charge complète et pérenne des opérations par le pays concerné. Par ailleurs, la souplesse accrue du financement et les partenariats à relativement long terme auxquels devaient aboutir les PSP ne se sont pas encore concrétisés, ce qui continue de freiner le PAM dans ses efforts destinés à s'adapter aux besoins à mesure de leur apparition. Les PSP ont certes permis de mieux intégrer les objectifs d'égalité des sexes et de protection, mais des mesures supplémentaires pourraient être prises pour transformer véritablement les relations entre les femmes et les hommes. En outre, il demeure difficile de relier les ressources aux résultats dans le contexte du plan stratégique actuel et de la ligne de visée du cadre de résultats institutionnels, ce qui limite la capacité du PAM en matière d'analyse du rapport coût-efficacité et de gestion adaptative.
14. Dans ses réponses à ces évaluations, qui ont également été présentées au Conseil, la direction du PAM s'est engagée à prendre des mesures en ce qui concerne les aspects suivants: la configuration des effectifs et les capacités, la stratégie en matière de partenariats, le rôle de rassembleur et de coordonnateur que le PAM pourrait jouer, son approche du renforcement des capacités, la consolidation des approches contribuant à transformer les relations entre les femmes et les hommes, la gestion des risques pesant sur les populations, l'utilisation de dispositifs de suivi et l'intensification des investissements dans sa base de données factuelles.
15. La direction sait bien que, selon le plan de gestion du Bureau de l'évaluation pour 2020-2022, 13 évaluations de PSP devaient débuter en 2020. Sept d'entre elles progressent comme prévu (à savoir celles concernant l'Afghanistan, la Chine, la Gambie, le Honduras, le Liban, la République démocratique populaire lao et le Zimbabwe). La direction sait gré au Bureau de l'évaluation de faire preuve de souplesse en reprogrammant des évaluations pour s'adapter à l'évolution de la situation – par exemple, lorsque le PAM prolonge ou écourte un PSP afin de le synchroniser avec le cycle du plan-cadre des Nations Unies correspondant.

---

<sup>9</sup> WFP/EB.2/2013/4-C.

16. La direction prend note que deux évaluations (PSP pour la République populaire démocratique de Corée et PSPP pour la République islamique d'Iran) ont dû être annulées à cause de la pandémie, les équipes ayant estimé qu'il n'était pas possible, vu les circonstances, de les mener à bien exclusivement à distance. L'évaluation du PSP pour le Maroc a également été annulée; en effet, du fait des montants très faibles reçus pour financer l'application du PSP, seules des activités limitées ont été mises en œuvre. En 2021, le Bureau de l'évaluation lancera 18 évaluations de PSP.
17. La direction attache une grande importance aux évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central, qui portent sur la couverture et la cohérence des interventions du PAM ainsi que sur l'articulation entre leurs diverses composantes. En 2020, trois interventions d'urgence ont fait l'objet d'une évaluation au titre des PSP correspondants, à savoir celles menées au Cameroun (niveau 2), en République démocratique du Congo (niveau 3) et au Bangladesh, en réponse à la crise des réfugiés Rohingya (niveau 3). Les évaluations des PSP couvrant les interventions d'urgence menées au Mozambique (niveau 2/niveau 3) et au Zimbabwe (niveau 2) seront achevées en 2021.
18. La direction attend avec intérêt l'évaluation de l'intervention de niveau 3 menée par le PAM pour riposter à la pandémie de COVID-19 – une évaluation mise en route au second semestre de 2020 qui apportera de précieux enseignements sur l'ensemble des buts et des résultats stratégiques du PAM ayant une incidence tant sur ses opérations que sur ses systèmes internes.
19. La direction salue la poursuite de la participation du Bureau de l'évaluation aux évaluations interorganisations de l'action humanitaire, qui contribuent à garantir une couverture efficace des interventions d'urgence coordonnées au niveau central menées par le PAM, à la faveur de l'évaluation des actions collectives interorganisations. Deux évaluations de ce type ont été achevées en 2020. Le Bureau de l'évaluation figurait parmi les membres des groupes de gestion de chacune d'elles.
20. Le rapport relatif à l'évaluation de l'intensification à l'échelle du système de l'intervention humanitaire menée en réponse au cyclone Idai, qui a frappé le Mozambique, comprend plusieurs recommandations qui portent notamment sur les sujets suivants: l'intégration des programmes axés sur les transferts de type monétaire dans les interventions destinées à sauver des vies et les interventions de redressement rapide; l'examen et l'actualisation des outils tels que les évaluations multisectorielles, la gestion de l'information; et les dispositifs interorganisations tenant compte de la problématique hommes-femmes et de l'âge au service de la responsabilité à l'égard des populations touchées.
21. La première évaluation interorganisations thématique de l'action humanitaire axée sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles offre une analyse indépendante des avancées réalisées depuis 2017 dans la mise en œuvre des priorités du Comité permanent interorganisations à cet égard, et recense les lacunes, les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience, ce qui devrait permettre une meilleure prise en compte de ces questions.
22. La direction prend note que le PAM est membre du groupe de gestion de l'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée en réponse à la crise au Yémen, dont les préparatifs, qui avaient commencé début 2020 avant d'être reportés en raison de la crise de la COVID-19, ont repris au début de 2021. L'évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée pour riposter à la COVID-19 devrait elle aussi être lancée au début de 2021.
23. La direction accueille avec satisfaction la synthèse des éléments factuels et des enseignements tirés des évaluations de politiques qui a été présentée au Conseil en 2020. Cette synthèse, qui fait fond sur le document intitulé "*Top 10 Lessons for Policy Quality in WFP*" (Dix principaux enseignements en vue d'élaborer des politiques de qualité au PAM), réunit des éléments d'information à l'intention de l'équipe spéciale du PAM chargée du cycle des politiques, laquelle travaille actuellement à l'application des six recommandations formulées dans la synthèse. En outre, la direction prend note de la synthèse des éléments factuels et des enseignements tirés des évaluations décentralisées portant sur le renforcement des capacités des pays, dont l'élaboration a débuté en 2020 et qui devrait être présentée au Conseil à la mi-2021.
24. Le Bureau de l'évaluation continue de participer à des évaluations conjointes et à divers partenariats, notamment en déterminant les domaines de collaboration à envisager, comme les évaluations conjointes décentralisées, les évaluations d'impact et le développement des capacités. La direction attend avec intérêt le rapport sur l'évaluation conjointe sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, qui est en cours.

### Évaluations décentralisées

25. La direction salue le fait que le Bureau de l'évaluation collabore étroitement avec les autres services du PAM afin de renforcer les synergies pour ce qui est de planifier et d'exécuter divers types d'activités de production de données factuelles, notamment les évaluations décentralisées, qui sont organisées en fonction de la demande et souvent commandées et gérées par les bureaux de pays.
26. La direction est consciente qu'en 2020, la pandémie a fortement perturbé la mise en œuvre du plan de travail des évaluations décentralisées. Ainsi, 18 évaluations décentralisées ont été entreprises dans l'année, alors que, selon les prévisions établies début 2016, il devait y en avoir 32 (nombre qui a ensuite été ramené à 29 en décembre 2019). Il s'ensuit que le nombre d'évaluations décentralisées qui devraient débiter en 2021 a été porté à 39 (chiffre provisoire, compte tenu des circonstances actuelles).
27. Depuis 2016, 85 évaluations décentralisées ont été menées à bien. Ce chiffre était de 61 à la fin de 2019. La direction constate que la proportion de bureaux de pays ayant mené au moins une évaluation décentralisée varie d'une région à l'autre, et elle observe un ralentissement des progrès accomplis dans l'application des normes de couverture, du fait des efforts déployés par ces bureaux pour rechercher des synergies avec les évaluations de PSP afin d'éviter les chevauchements.
28. La direction note avec satisfaction que les divisions du Siège et les bureaux régionaux s'emploient à produire des données factuelles au moyen d'évaluations décentralisées et que ces bureaux s'efforcent d'organiser des activités visant à améliorer la performance opérationnelle en mettant à profit la gestion des connaissances et l'utilisation des constatations issues des évaluations.

### Évaluations d'impact

29. La direction se félicite que le Bureau de l'évaluation, en partenariat avec les responsables de programmes du PAM, développe les "guichets" thématiques regroupant les évaluations d'impact afin de susciter une demande de données factuelles dans les domaines prioritaires. En effet, grâce à ces guichets, les constatations concernant un pays auront de meilleures chances de s'appliquer à d'autres contextes; ces guichets permettront en outre d'obtenir des données factuelles thématiques puisqu'ils portent sur des questions communes.
30. En 2019, le PAM, en partenariat avec le groupe d'évaluation d'impact sur le développement de la Banque mondiale, a ainsi mis en place deux guichets, l'un relatif aux transferts de type monétaire et à la problématique hommes-femmes, et l'autre au changement climatique et à la résilience. En 2020, des évaluations d'impact ont été entreprises dans huit pays dans le cadre de ces guichets, et six autres en sont actuellement au stade de l'étude de faisabilité ou de la conception. La direction se félicite que les préparatifs concernant la mise en place d'un troisième guichet relatif aux programmes en milieu scolaire aient débuté en 2020, pour un lancement début 2021.

## II. Performance de la fonction d'évaluation au PAM

31. La direction est consciente qu'en 2020, la pandémie de COVID-19, qui est sans précédent, a considérablement perturbé l'exécution du plan de travail du Bureau de l'évaluation et des plans d'évaluation régionaux. Il a fallu adopter de nouvelles approches et procéder à des ajustements pour permettre au Bureau de l'évaluation de maintenir le niveau de couverture, notamment en passant à la collecte de données à distance lorsque cela était possible. Pour ce qui est des principaux changements intervenus au PAM dans la fonction d'évaluation, la tendance est plutôt positive.
32. La direction se félicite qu'en 2020, le Bureau de l'évaluation ait encore rationalisé et codifié la façon d'aborder les évaluations de PSP, dans l'objectif de renforcer l'efficacité et la souplesse nécessaires pour exécuter un programme de travail ambitieux et évolutif, tout en garantissant la cohérence et la qualité de l'ensemble des évaluations. Elle note avec satisfaction qu'en prévision de la forte augmentation du nombre d'évaluations de PSP qui devaient débiter au dernier trimestre de 2020, le Bureau de l'évaluation a renforcé son équipe de spécialistes de l'analyse des études et des données pour procéder en temps voulu aux analyses et utiliser au mieux les systèmes de données du PAM.
33. En ce qui concerne les ressources nécessaires à la fonction d'évaluation, compte tenu en particulier de l'augmentation du nombre d'évaluations centralisées et décentralisées, la direction reconnaît l'intérêt de la mise en place de solutions de financement pérennes et de la diversification des sources de fonds, notamment à la faveur de l'augmentation et la consolidation des budgets administratifs et d'appui aux programmes qui ont été approuvées dans le plan de gestion du PAM pour 2021-2023, et moyennant l'utilisation d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs dédié au financement des activités

- d'évaluation d'impact. Par ailleurs, en 2020, le Fonds pour imprévus en matière d'évaluation a continué de fournir en temps voulu un appui aux bureaux de pays confrontés à des déficits de financement, contribuant ainsi à la réalisation de trois évaluations décentralisées.
34. La direction note en outre que les ressources financières consacrées à la fonction d'évaluation ont été multipliées par trois depuis 2016; cette augmentation permet au PAM de se rapprocher de la cible fixée dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021), qui prévoyait d'allouer à l'évaluation, d'ici à 2021, 0,8 pour cent du montant total des contributions reçues. Toutefois, cette cible ne sera probablement pas atteinte cette année.
  35. La direction constate qu'afin d'exécuter un programme de travail en expansion, le PAM s'appuie sur une équipe de plus en plus nombreuse de spécialistes de l'évaluation en poste au Bureau de l'évaluation et dans les bureaux régionaux. Depuis l'adoption de la politique en matière d'évaluation (2016-2021), l'effectif total du Bureau de l'évaluation est passé de 32 personnes en 2016 à 51 en 2020. Cela étant, le principal changement concerne l'amélioration de la proportion de membres du personnel engagés pour une durée déterminée par rapport au nombre total de postes, qui est passée de 38 pour cent en 2016 à 76 pour cent en 2020, ce qui a permis de stabiliser davantage l'effectif du Bureau de l'évaluation. Dans les bureaux régionaux, le renforcement des effectifs s'est poursuivi en 2020 avec le recrutement de cinq nouveaux spécialistes de l'évaluation.
  36. La direction prend note des examens à mi-parcours menés en 2020, deux ans après le début de la mise en œuvre des stratégies régionales d'évaluation. Ces examens ont montré que, dans toutes les régions, de nets progrès avaient été accomplis sur la voie de la réalisation de la plupart des résultats escomptés, et ils ont donné lieu à plusieurs recommandations communes.
  37. La direction attend avec intérêt la présentation du rapport final de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM; cet examen a été conduit en 2020 par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) dans l'objectif de fournir une appréciation indépendante et spécialisée de la fonction d'évaluation au PAM et d'examiner l'utilité de cette fonction.
  38. En 2020, le Bureau de l'évaluation a terminé l'élaboration de deux stratégies: la stratégie de développement des capacités d'évaluation pour 2020-2024 et la stratégie de communication et de gestion des connaissances en matière d'évaluation pour 2021-2026. La direction salue l'adoption de ces deux stratégies, qui contribueront à renforcer l'équipe de spécialistes de l'évaluation du PAM et à faire en sorte que les résultats d'évaluation soient accessibles et pleinement mis à profit par l'ensemble des services, à des fins tant d'apprentissage que d'obligation redditionnelle.
  39. La direction constate qu'en 2020, en dépit de la COVID-19, le Bureau de l'évaluation a mené à bien le plan de travail approuvé en 2019<sup>10</sup> et achevé toutes les évaluations centralisées qui étaient prévues, à l'exception de l'évaluation stratégique des contributions de l'alimentation scolaire à la réalisation des ODD, dont la date d'achèvement a été reportée.
  40. La direction prend acte des conclusions du rapport annuel sur l'évaluation à propos de la couverture des évaluations en 2020 et de l'évolution des normes minimales de couverture depuis 2016, qui a contribué à faire en sorte que les évaluations décentralisées soient planifiées et exécutées en fonction des besoins en données factuelles, dans un but clairement défini, et qu'elles complètent d'autres évaluations menées au cours du cycle des PSP. Début 2021, 40 pour cent des 80 bureaux de pays du PAM avaient mené à bien au moins une évaluation décentralisée durant le cycle en cours.
  41. Pour ce qui est de la qualité, la direction note qu'un évaluateur indépendant a conclu que 97 pour cent des évaluations menées en 2020 (soit 30 sur 31) avaient obtenu l'appréciation "satisfaisant" ou "très satisfaisant", ce qui correspond à une amélioration de 19 points de pourcentage par rapport à 2019. S'agissant de la prise en compte des considérations liées à la problématique hommes-femmes, il est noté que 80 pour cent des 31 évaluations ont été jugées conformes aux exigences et 20 pour cent proches des exigences.
  42. Notant que les constatations issues des évaluations contribuent à la formulation des PSP, la direction salue le fait qu'en 2020, les données factuelles issues des évaluations ont été encore plus utilisées pour élaborer les programmes et les adapter au fil du temps. Elle se félicite également des efforts déployés par le Bureau de l'évaluation et les unités régionales d'évaluation pour faciliter l'accès aux résultats, ainsi

---

<sup>10</sup> WFP/EB.2/2019/5-A/1.

que de leur coopération avec les acteurs de l'évaluation, du développement et de l'aide humanitaire dans leur ensemble, notamment sous la forme d'activités conjointes d'apprentissage et de renforcement des capacités.

43. Pour ce qui est de la prise en compte des données factuelles, la direction se félicite que le Bureau de l'évaluation ait participé à l'élaboration et à l'examen de six projets de PSP et de PSPP en 2020. Par ailleurs, elle note que, selon les conclusions du rapport, le PAM avait mis en œuvre dans les délais 56 pour cent des recommandations applicables en 2020. Cette question est examinée plus en détail dans le Point sur l'application des recommandations issues des évaluations, qui est également soumis au Conseil. La direction prend acte de ce qu'en 2021, le Bureau de l'évaluation mènera un examen qualitatif des suites données aux recommandations issues d'évaluations thématiques de nature stratégique ou de portée mondiale.

### **III. Perspectives d'évolution de l'évaluation au PAM**

44. La direction constate avec satisfaction qu'en 2020, le Bureau de l'évaluation a bien avancé dans la réalisation des quatre effets directs énoncés dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021), en dépit des ajustements qu'il a fallu apporter du fait de la COVID-19.
45. La direction se félicite de l'appréciation portée à l'issue de l'examen par les pairs mené par le CAD-OCDE de la fonction d'évaluation au PAM, dont l'indépendance, la crédibilité et l'utilité ont été jugées "essentiellement positives" et conformes aux normes et règles d'évaluation définies par le GNUE. Le groupe chargé de l'examen par les pairs a félicité le PAM, estimant que la fonction d'évaluation centralisée était arrivée à maturité et solidement implantée, et que la création des unités régionales d'évaluation en 2017 et 2018 pour accompagner les bureaux régionaux et les bureaux de pays avait permis d'améliorer considérablement la fonction d'évaluation décentralisée, dont la mise en place n'est pas achevée.
46. La direction prend acte que le groupe chargé de l'examen par les pairs a signalé six domaines dans lesquels il fallait poursuivre les améliorations afin de continuer de renforcer l'indépendance, la crédibilité et l'utilité de la fonction d'évaluation au PAM et d'ancrer la culture de l'obligation redditionnelle et de l'apprentissage au sein de l'institution.
47. La direction prend aussi note du fait que ces recommandations serviront de toile de fond aux priorités du Bureau de l'évaluation pour 2021 et éclaireront l'élaboration d'une mise à jour de la politique d'évaluation du PAM, que le Bureau de l'évaluation compte soumettre au Conseil pour approbation à la fin de 2021. Elle souscrit aux principales priorités énoncées dans le rapport annuel sur l'évaluation en 2020, qui portent sur la nécessité de pérenniser l'indépendance, la crédibilité et l'utilité des évaluations, de renforcer la couverture de ces dernières, d'assurer l'adéquation des capacités de gestion des évaluations dans l'ensemble du PAM et de renforcer les partenariats au sein des instances internationales.

### **Conclusion**

48. La direction prend note des progrès qui continuent d'être faits vers la concrétisation de l'ambition, énoncée dans la politique en matière d'évaluation (2016-2021), d'instaurer une culture de la réflexion et des comportements axée sur l'évaluation, afin d'aider le PAM à contribuer à la réalisation des ODD et à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
49. Tirer pleinement parti de l'ambition et des enseignements de la fonction d'évaluation suppose d'y consacrer des capacités et des ressources suffisantes à l'échelle de l'ensemble du PAM, notamment au sein des fonctions de suivi et de gestion de la performance. L'examen de l'application des recommandations issues des évaluations thématiques de nature stratégique et de portée mondiale est en cours. Il s'agit du premier d'une série d'examen périodiques portant sur la manière dont le PAM donne suite aux recommandations formulées à l'issue des évaluations, dans le but d'améliorer la visibilité des recommandations et leur exploitation et de chercher à savoir comment continuer de lever les obstacles à leur utilisation. En outre, grâce aux efforts entrepris par le Bureau de l'évaluation en vue d'améliorer l'assimilation des enseignements tirés des évaluations et de produire des données factuelles, le PAM pourra utiliser plus efficacement ces données factuelles pour définir son orientation stratégique. Il cherchera à déterminer comment mieux associer les données factuelles issues des évaluations aux activités de recherche et de suivi et aux autres activités d'évaluation, de manière à améliorer la façon dont il utilise ces données aux fins de l'apprentissage et de la gestion des connaissances.

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

CAD-OCDE	Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire